

Février 2014

6 ACTUS LOUP
Battues & justice
Sandrine Andrieux-Rolland

8 ACTUS OURS
Vers un nouveau plan ours ?
Sabine Matraire

10 ACTUS LYNX
Un dossier lynx qui stagne...
Anthony Kohler

12 PENSEZ-VOUS QUE L'OURS A UNE PLACE DANS LES PYRÉNÉES ? Stéphanie Michenaud

16 PASTORALOUP 2013 Julie Bonnet

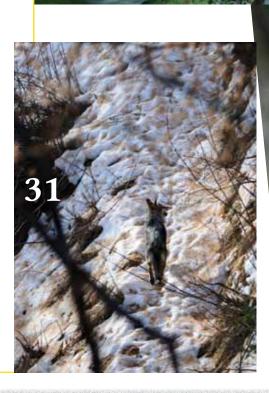
17 LE LYNX DANS LE SUD DU MASSIF CENTRAL Christian Nappée 22 ACTUS MONDE

24 L'OURS DES CANTABRIQUES RENDU RESPONSABLE DE TOUS LES MAUX Aurélia Puerta

26 LA PRÉDATION DU MOUFLON PAR LE LOUP DANS LES ALPES Patrice Van Oye

28 UN NOUVEAU LIVRE SUR L'AFFAIRE DE LA BÊTE DU GÉVAUDAN Hervé Boyac

31 DEUX LOUPS POUR NOËL Jean-Marie Joly



La Gazette des grands prédateurs est une revue trimestrielle éditée par FERUS (association issue de la fusion du Groupe Loup France et d'ARTUS) e-mail: gazette@ferus.org

Contact presse : Sandrine Andrieux 06 14 64 18 00 sandrine.andrieux@ferus.org

n° 51 – Février 2014 Prix de vente au numéro : 6,50 € Abonnement annuel : 26 € (Abonnement gratuit pour les adhérents ayant acquitté une cotisation autre que l'adhésion simple) FERUS

BP 80 114 13718 Allauch Cedex

tél/fax : 04 91 05 05 46 Site Internet : www.ferus.org E-mail : ferus1@wanadoo.fr

Secrétariat : secretariat.ferus@orange.fr

Photo de couverture : Neil Villard. LA RÉDACTION

Sandrine Andrieux-Rolland (rédactrice en chef) sandrine.andrieux@ferus.org / Elsa Comte

## **COMITÉ DE RÉDACTION:**

Sabine Matraire, Daniel Madeleine, François Moutou, Vincent Vignon, Mathieu Krammer, Hervé Boyac, Jacques Carriat, Anthony Kohler, Elsa Comte, Sandrine Andrieux.

MAQUETTE

Sandrine Andrieux-Rolland

Commission paritaire: 0218 G 82819

ISSN: 1639 - 8777
Dépot légal: à parution
Directeur de la publication:
Jean-François Darmstaedter,
Impression: Print Concept
labellisée Imprim'vert,
Aubagne, 04 91 19 12 10

Reproduction des articles et illustrations soumise à autorisation. Nous consulter. Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement le point de vue de FERUS.

Notre partenaire, le WWF France, oeuvre pour la conservation de la biodiversité en France et sur l'ensemble de la planète. Soutenez ses actions en adhérant.

WWF France,

1 carrefour de Longchamp, 75 116 Paris - 01 55 25 84 84





## 2004-2014

Mardi matin 2 novembre. Jour de repos. On a passé ce week-end de trois jours à la Motte du Caire, pour le week-end bilan pastoraLoup et la réunion du conseil d'administration de FERUS. Le téléphone sonne une fois, deux fois, trois fois. Je ne réponds pas. Les sonneries continuent. Il y a un problème. C'est maintenant la coordinatrice ours qui appelle. Je réponds. « Ils ont tué Cannelle».

On est en 2004 et la veille, l'ourse Cannelle, dernière femelle de souche pyrénéenne, a été abattue par un chasseur. Elle laisse un ourson orphelin. Action, réaction. Pas de temps pour la peine et le chagrin. Il faut agir, dénoncer, communiquer. Une journaliste m'appelle pour prendre une réaction de FERUS au sujet des deux loups tout juste abattus, les premiers tués « légalement » par l'Etat français. Ah, je pensais que vous m'appeliez pour la mort de Cannelle. Elle fond en larmes.

Puis la nouvelle fait le tour du globe. Nous croulons sous les appels du monde entier, jusqu'à la Réunion et la Nouvelle-Calédonie, de simples citoyens en colère ou voulant juste nous apporter leur soutien. Samedi, j'irai à la manif de Paris qui réunira plus de 4000 personnes. La mort de Cannelle, un grand mal pour un bien ? Les réactions des Français et la mobilisation de Paris permettront le relâcher de cinq ours en 2006 et les tirs de loups seront un temps suspendus.

Je repense à cette photo que Didier Melet, garde du parc national des Pyrénées, m'avait envoyée : Cannelle et son ourson, quelques semaines avant, en train de se régaler dans un massif de framboisier. Moments heureux perdus.

Aujourd'hui, à l'heure où la France réinstaure les battues au loup et laisse crever le lynx dans les Vosges, où en sommes-nous côté ours ? La situation est sans doute moins cruciale que si les Pyrénées n'avaient pas reçu le renfort des cinq ours de 2006. Mais depuis, plus rien. Pas de plan ours pour cette espèce en danger critique d'extinction en France. Pas de lâcher en 2011 pour cause de sécheresse. Des promesses et c'est tout. Que ce soit pour l'ours, le loup ou le lynx, FERUS doit en passer par l'Europe pour que la France respecte la loi : protéger et restaurer ses espèces menacées.

2014, la France doit le faire pour devenir exemplaire.

Pour que, dans des montagnes peuplées d'ours et de troupeaux, le fils de Cannelle puisse enfin avoir une descendance.

Sandrine Andrieux-Rolland, rédactrice en chef de la Gazette des grands prédateurs.